inférieures à 100 hommes, chiffre très restreint, étant donnée la force de la position à enlever.

Diamond's hill une fois emporté, il en résulta que les Boers, se sentant virtuellement cernés, battirent précipitamment en retraite. Ils ont été poursuivis, hier, par notre infanterie montée.

Hamilton a été contusionné à l'épaule par une balle d'un obus à balles; mais cela ne l'empêche pas de continuer son service.

Les seules pertes annoncées sont, jusqu'à présent, de 1 tué et 18 blessés, dont 1 officier.

Ainsi au milieu de la dépêche, lord Roberts annonce un peu moins de cent hommes hors de combat. A la fin il n'en trouve plus que dix-neuf.

Il commence par dire que les Boers avaient évacué leurs positions pendant la nuit du 12. Puis il donne des explications sur ce qui s'est passé le 12, et il conclut que « les Boers étant virtuellement tournés » ont battu précipitamment en retraite. Il faudrait pouvoir comprendre; ils sont partis pendant la nuit, ce qui ne marquerait pas une grande hâte, ou avec précipitation, et pendant le jour! Ce télégramme a été évidemment amputé. La traduction faite par l'agence Havas ajoutait à l'étrangeté de sa physionomie. Mais nous avons le texte anglais sous les yeux et il n'est guère plus clair.

Chronique électorale

L'ÉLECTION DE DOUAI

Ligue républicaine d'Orchies

La Ligue républicaine d'Orchies, réunie le jeudi 14 juin, sous la présidence de M. Herbo, après avoir entendu les déclarations de M. Cardon, candidat républicain à l'élection législative du 24 juin, a décidé, à l'unanimité, de soutenir sa candidature.

* * *

Au sujet de cette réunion, le *Réveil du Nord* publie les renseignements suivants :

M. Cardon a fait, jeudi soir, à la Ligue républicaine d'Orchies des déclarations assez nettes et qui lui vaudront très probablement l'appui du parti républicain.

Il était temps.

En substance, M. Cardon s'est déclaré partisan des lois scolaire et militaire, de la proposition Rabier et du gouvernement de défense républicaine.

Il s'est, en outre, affirmé anti-clérical avec ce correctif qu'il veut la liberté de conscience pour tous.

Sur de telles promesses, la Ligue a acclamé la candidature de M. Cardon.

LA CANDIDATURE DUMONT

C'est par erreur que nous avons qualifié M. Dumont de *professeur* à l'École d'agriculture de Wagnonville. M. Dumont est *professeur titulaire* à l'École nationale des Industries agricoles de Douai.

* * *

Voici la *profession de foi* que M. Dumont, adresse aux électeurs :

AUX ÉLECTEURS
de la deuxième circonscription de Douai

Mes chers concitoyens,

L'appel des comités républicains a été entendu! Un grand nombre de délégués ont accepté ma candidature avec empressement; je m'incline devant leur volonté, non par ambition mais par devoir.

A l'heure où les pires ennemis de la démocratie se disent républicains, — pour mieux tromper la confiance des hésitants et des craintifs, — j'ai pensé qu'un grand parti comme le nôtre devait déployer crânement son drapeau et affirmer ainsi sa volonté, sa puissance, son indomptable énergie.

C'est chose faite! Malgré de regrettables défaillances, la *vraie République* se dressera demain devant la *République trompeuse* des faux ralliés.

Électeurs,

Je me garderai de surprendre votre bonne foi par un programme indécis qui serait de nature à contenter tous les partis, au moins en apparence, sans donner satisfaction à personne.

RÉPUBLICAIN SINCÈRE, je voterai toutes les lois qui auront pour objet de défendre la République menacée plus que jamais dans son esprit *laïque et démocratique*.

Je soutiendrai aussi avec non moins d'énergie toutes les réformes réclamées impérieusement par la démocratie, savoir :

L'impôt progressif sur le revenu;

La réduction du service militaire;

L'organisation des caisses de retraites pour les travailleurs des villes et des campagnes;

Le développement des libertés syndicales et l'extension des pouvoirs pour les fédérations des syndicats;

Le stage de scolarité, obligatoire pour tous les fonctionnaires;

La réforme de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel qui devraient être à tous les degrés, accessibles à toutes les intelligences.

Dans l'ordre économique, le travail, l'industrie nationale et l'agriculture ont besoin d'être soutenus et protégés contre toutes sortes de spéculations : je ne l'oublierai pas.

Ouvriers,

En aucun cas, je ne me désintéresserai des questions sociales. J'ai connu par expérience vos tourments et vos misères; vous avez droit à moins de charge dans le travail, à plus de bien-être et surtout à plus de sécurité. Je me tiendrai en rapport avec vos syndicats et j'examinerai toujours avec bienveillance, mais impartialement, toutes vos revendications.

Cultivateurs!

La situation que j'ai acquise dans l'enseignement professionnel, agricole et industriel, les études que j'ai faites antérieurement dans des écoles spéciales me font espérer que je serai à même de soutenir avec autorité vos légitimes désiderata. Je sais que l'agriculture et l'industrie ont besoin d'être *protégées d'une manière efficace*; tous mes efforts seront donc acquis aux mesures utiles qui sauvegarderont vos intérêts sans être préjudiciables à ceux des consommateurs.

Les questions de l'*alcool dénaturé*, de la mévente des blés et de la production des graines de semence (graines de betteraves, céréales, etc.) présentent à mes yeux une importance capitale pour notre région; je les défendrai de toute mon énergie et avec une compétence indiscutable.

La culture — la petite culture surtout — souffre souvent du manque de capitaux. Il est temps d'organiser des syndicats régionaux, des fédérations syndicales; en réclamant pour ces associations des pouvoirs plus étendus, nous pourrons fonder des *banques régionales de crédits agricoles* (banques coopératives) et faire une application plus efficace de la loi sur les *Warrants*; peut-être même serait-il possible d'avoir de véritables entrepôts pour la prise en charge et la vente des produits du sol.

Citoyens!

Si vous m'honorez de votre confiance, je saurai me placer au-dessus des rivalités locales. Par des réunions fréquentes, je me tiendrai en rapport constant avec vous. Je ne veux pas être l'homme d'une coterie, mais bien l'ami de tous.

J'examinerai avec une égale bienveillance, les doléances des Syndicats ouvriers, des Syndicats agricoles et des Comités républicains.

Je n'oublierai jamais qu'un député doit respecter ses engagements et se donner sans réserve à la défense des intérêts de sa circonscription, à ceux de la France et de la République.

Vive la République démocratique!

J. DUMONT,

Agronome et publiciste, Professeur à l'École Nationale des Industries Agricoles, Lauréat des Sociétés Nationales d'agriculture et d'horticulture de France, Membre honoraire de la Société des agriculteurs du Nord.

La candidature Gabriel

L'*Echo Douaisien*, organe du parti réactionnaire à Douai, écrit ce qui suit à propos de la candidature Gabriel :

Nous ne savons pas si M. Gabriel se présentera et c'est aux journaux, qui ont parlé de cette candidature les premiers, à nous renseigner. Mais ce dont nous sommes certain, c'est que ni la famille des Rotours, ni les amis du regretté Raoul des Rotours n'ont pensé à lui.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais :

1° *Dans le scrutin sur la demande d'une enquête parlementaire sur les événements de Châlon-sur-Saône :*

Ont voté *pour* : MM. Adam, Barrois, Cochin, Dansette, Dussaussoy, Guillain, Lemire, Loyer, Montalembert, Motte, Pichon, Rogez, Rose, Tailliandier, Morcrette-Ledieu.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Bersez, Debève, Defontaine, Dron, Eliez, Fanien, Jonnart, Lamendin, Lepez, Pasquai, Sirot, Weil-Mallez.

Se sont *abstenus* : MM. Delaune, Ribot.

Retenu à la commission du budget : M. Boudenoot.

Absent par congé : M. Graux.

La Chambre a repoussé par 270 voix contre 250.

2° Dans le scrutin, sur l'ordre du jour pur et simple :

Ont voté *pour* : MM. Adam, Barrois, Cochin, Dansette, Delaune, Dussaussoy, Guillain, Lemire, Montalembert, Motte, Pichon, Ribot, Rogez, Taillandier, Loyer, Rose, Morcrette-Ledieu.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Bersez, Debève, Defontaine, Dron, Eliez, Fanien, Lamendin, Lepez, Pasquai, Sirot, Weil.

S'est *abstenu* : M. Jonnart.

Retenu à la Commission du budget : M. Boudenoot.

Absent par congé : M. Graux.

La Chambre a repoussé par 313 voix contre 215.

3° Dans le scrutin sur l'ordre du jour Renou ainsi conçu :

« La Chambre, désapprouvant toutes les mesures qui ont pour résultat de faire des victimes dans les rangs des ouvriers, envoie aux familles éprouvées son souvenir ému, demande la punition exemplaire des meurtriers, assure la classe ouvrière de sa sympathie, entend lui conserver entière liberté résultant du droit de coalition, et passe à l'ordre du jour. »

Ont voté *pour* : MM. Basly, Defontaine, Lamendin.

Ont voté *contre* : MM. Barrois, Bersez, Debève, Delaune, Dron, Eliez, Fanien, Guillain, Jonnart, Lepez, Loyer, Morcrette-Ledieu, Motte, Pasquai, Ribot, Rogez, Sirot, Weil-Mallez.

Se sont *abstenus* : MM. Adam, Cochin, Dansette, Dussaussoy, Lemire, Montalembert, Rose, Tailliandier.

Retenu à la commission du budget : M. Boudenoot.

Absent par congé : M. Graux.

La Chambre a repoussé par 268 voix contre 94.

4° Dans le scrutin sur l'ordre du jour de confiance de M. Symian :

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour poursuivre les responsabilités qui seront établies par l'enquête judiciaire, passe à l'ordre du jour. »

Ont voté *pour* : MM. Basly, Bersez, Debève, Defontaine, Dron, Eliez, Fanien, Lamendin, Lepez, Pasquai, Sirot, Weil-Mallez.

Ont voté *contre* : MM. Adam, Barrois, Cochin, Dansette, Delaune, Dussaussoy, Guillain, Lemire, Loyer, Montalembert, Motte, Ribot, Rogez, Tailliandier.

S'est abstenu : M. Jonnart.

Absent par congé : M. Boudenoot.

La Chambre a adopté par **292** voix contre **203**.

Au Député-Machine d'Armentières

Les adresses de sympathie et d'encouragement que M. Loubet et M. Waldeck-Rousseau reçoivent journellement d'un grand nombre de Conseils municipaux de tous les points de la France mettent le bouillant *Jujules* de fort mauvaise humeur.

C'est ainsi que ce député multicolore traite de révolutionnaires et de sans-patrie toutes les assemblées communales qui se permettent de voter ces adresses.

Après celle qu'a votée le Conseil municipal d'Erquinghem-sur-Lys, qui n'est point une assemblée radicale, nous avons lu celle du Conseil municipal de Seclin dans laquelle figurent les noms de MM. Guillemaud, Duriez et Botteaux qui, naguère, étaient considérés comme des cléricaux.

Ces trois honorables conseillers seront-ils désormais classés par le farouche député d'Armentières comme des révolutionnaires et des sans-patrie?

Allons, Jujules, renseignez-nous à ce sujet.

LES SOUTIENS DE FAMILLE

Voici la liste des jeunes gens du département du Nord désignés comme soutiens indispensables de famille par le Conseil de revision départemental dans ses séances des 14 et 15 juin 1900.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Ajournés de la classe 1898

Canton de Cysoing

Mestier Arthur, Templeuve.

Canton d'Haubourdin

Pollet Henri, Loos — Mouton Jules, Haubourdin — Douce Louis, id.

Canton de La Bassée

Marsy Paul, Illies.

Canton de Lannoy

Fremaux Henri, Willems — Deineste Edouard, Willems.

Canton Est

Casseau Aimé, Lille — Douce Bienaimé, Lille.

Canton Nord

Beerland René, Lille.

Canton Ouest

Vandenberghe Julien, Lille.

Sud

Hanache Edmond, Lille — Delvinquière Charles, Lille — Bastien Auguste, Lille.

Sud-Est

Levecque Paul, Lille.

Sud-Ouest

Lenouid Achille, Lille.

Canton de Quesnoy-sur-Deûle

Lepez Jules, Warneton-Bas.

Canton Roubaix-Est

Hanscotte Maurice, Roubaix.

Roubaix-Nord

Vanmullen Edouard, Roubaix.

Roubaix-Ouest

Vincent Auguste, Roubaix — Dhergers Jules, Roubaix.

Tourcoing-Nord

Dhaluin Albert, Linselles — Hus Eugène, Halluin.

Tourcoing Nord-Est

Herbaux Alphonse, Tourcoing.

Tourcoing-Sud

Pouchain Louis, Tourcoing — Pichot Georges, Tourcoing — Carnette Louis, Mouvaux.

Classe 1899

Canton d'Armentières

Messéan Simon, La Chapelle-d'Armentières — Druelle Victor, Armentières — Delcoeuillerie Henri, Armentières — Leturcq Edmond, Armentières — Gorcette Emile, Armentières — Vromen Charles, Armentières.

Cysoing

Fava Alfred, Templeuve — Brienne Edouard, Geneck — *Rigaut Jules, Cysoing* — *Costiau Henri*, Cysoing — Delcroix Louis, Wannehain — Leclercq Arthur, Bachy — Darras Jules, Bourghelles.

Haubourdin

Leroy Désiré, Haubourdin — Vasseur François, Radinghem — Pinte Henri, Santes — Lefebvre Alfred, Hallennes-les-Haubourdin — Crépin Désiré, Haubourdin — Lemaire Charles, Loos — Flament J.-B. Loos — Bocquillon Henri, Emmerin — Dereubaix Gustave Emmerin — Renaud Marcel, Wavrin — Thibaut Pierre, Haubourdin.

La Bassée

Delebecque Georges, La Bassée — Daloit Xavier, Sainghin-en-Weppes — Bocquet Henri, Aubers — Senneville Henri, Illies — *Patain Leon, Fournes* — Mannecier Charles, Salomé.

Lannoy

Cimetière Louis, Toufflers — Doudelet Emile Fiers — Pauquet Alfred, Baisieux.

Centre

Haybrecht Jean, Lille — Thirmon Paul, Lille — Guilbert Désiré, Lille — Cochetenx Alfred, Lille — Dervaux Armand, Lille — Dilly Georges — Buire Fernand, Lille.

Est

Fruit Paul, Lille — Laby Louis, Hellemmes-Lille Kaisse Eugène, Lille — Radiart Emile, Lille — Alexandre Désiré, Lille — Capron Henri, Hellemmes-Lille — Delaby Edmond, Lille — Morieux Florentin, Hellemmes-Lille.

Canton Nord

Pouchain Auguste, Lille — Boute Jules, La Madeleine — *Marescaux Albert*, Lille — Peckre Octave, La Madeleine — Leuridan Jules, Lille.

Nord-Est

Dervaux Henri, Lille — Leroy Désiré, Lille — *Mercier Louis, Lille — Brodelle Henri*, Lille — Lavalles Georges, Lille.

Ouest

Delobel Edouard, Lille — Sancton Jules, Wambrechies — *Lantin Charles, Marquette* — Picavet Louis, Marquette — Descamps Edouard, Marquette — Haguet Fernand, Lille — Bochart, Gaston, Wambrechies — Seroux Jules, Wambrechies.

Sud

Tournemine Désiré, Lille — Fiévez Lucien, Lille — Coneim Ferdinand, Lille.

Sud-Est

Lemerre Charles, Lille — Duprez César, Lille — Papeghin Alfred, Ronchin — Leturque Etienne, Faches-Thumesnil — Nutin Anatole, Lille.

Sud-Ouest

Ghislain Oscar, Lille — Suin Albert, Lille — Delemer Georges, Lille.

Pont-à-Marcq

Coget Jules, Pont-à-Marcq — Deconinck Léon, Ennevelin — Duhamel Felix, Phalempin — *Fouquart Eugène, La Neuville — Hocman Alfred*, Tourmignies — Laurent Louis, Mons-en-Pevèle.

Quesnoy-sur-Deûle

Marescaux Auguste, Lompret — Demarcq Léon, Deulemont — Devriès Arthur, Quesnoy-sur-Deûle.

Roubaix-Est

Bourgeois Achille, Roubaix — Gatoux Paul, Roubaix — Descamps Henri, Wattrelos — Margry Jules, Roubaix.

Roubaix-Nord

Flahaut Paul, Roubaix — Salembier Arthur, Wattrelos — *Baiser Henri, Roubaix* — Houzet Louis, Wattrelos — Dopoortère Paul, Wattrelos.

Roubaix-Ouest

Prouvost Albert, Croix — Florin Flory, Roubaix.

Seclin

Mortelecque Constant, Bauvin — Herang Henri, *Annœulin — Mouton Arthur, Bauvin* — Bourse Gustave, Bauvin — Gabriel Gereou, Houplin — Blanquart Charles, Annœulin — Facq Leon, Wattignies — Crespel Géry, Houplin — Parsy François, Annœulin — Mormand Paul, Provin — Delepiace Jules, Annœulin Porez Jules, Templemars — Serrurier Louis, Gondecourt — Durez Adèle, Bauvin — *Champaile Alphonse, Bauvin* — *Logeiain* Paul, Seclin — Ledoux César, Templemars — Gouy Arthur, Bauvin — Bos Achille, Gondecourt.

Tourcoing-Nord

Six Henri, *Linselles — Destailleur Arthur*, Halluin.

Tourcoing Nord-Est

Vienne Gustave, Tourcoing — Derycke Arthur, Tourcoing — Saintvenant Albert, Neuville-en-Ferrain — Nys Arthur, Tourcoing — Demeeler Paul, Tourcoing.

Tourcoing-Sud

Lepers Jules, Tourcoing — Hornaert Charles, Marcq-en-Barœul — Flament Henri, Bondues — Demarque Henri, Tourcoing — Lelièvre Henri, *Tourcoing — Leleu Louis, Bondues* — Duthoit Albert, Tourcoing — Pezin Albert, Tourcoing.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Ajournés de la classe 1898

Canton de Quesnoy-Est

Nego Camille, Poix-du-Nord.

Trélon

Baubé Joseph, Trélon.

Ajournés de la classe 1899

Avesnes-Nord

Deboux Edgard, Avesnes.

Avesnes-Sud

Felbacq Benoit, Sains du Nord — Spirmont Virgile, Etrœungt — Cornu Victor, Floyon — Delcourt Emile, Boulogne — Defontaine Onésyphe, Marbaix.

Bavai

Mayer Victor, Bavai — Durant Ernest, Louvignies *Bavai — Pointdavoine Joseph, Mecquignies.*

Berlaimont

Bernard *Léon, Berlaimont — Frehaut Ghislain*, Ecuelin.

Landrecies

Michel Moïse, Preux-au-Bois — Fossy Vital, Maroilles — Schricke Alcide, Landrecies.

Quesnoy-Est

Williame Arthur, Beaudignies — Limelette Joseph, Raucourt — Putois Louis, Quesnoy — Lesaint Eugène, Poix-du-Nord.

Quesnoy-Ouest

Deplette Paul, Villers-Pol — Descamps Georges, Gommegnies — Detoile Auguste, Jenlain — Galloy Emile, Quesnoy — Briastre Arthur, Gommegnies — Prevost Henri, Bry — Dehon Paul, Jenlain.

Maubeuge

Cornu Emile, Maubeuge — Hermann Albert, Jeumont — Coquelet Alphonse, Ferrière-la-Grande — Philippe Arthur, Maubeuge — Royal Comtant, Maubeuge — Bauve Nicolas, Maubeuge — Crapez Désire, Maubeuge — Noiret Aimé, Jeumont.

Solre-le-Château

Lefebvre Andre, Sars-Poteries — Bernard Albert, Hestrud — Tellier Alfred, Solre-le-Château.

Trélon

Servien Jules, Feron — Basquin Emile, Fourmies — *Demoulin Georges, Fourmies* — Lecuyer Camille, Wignehies — Fontesse Léon, Trélon.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Ajournés de la classe 1898

Canton de Cambrai-Est

Segard Chrysostôme, Escaudœuvres.

Cambrai-Ouest

Frouval Paul, Cuvillers — Hodin Ambroise, Fontaine.

Carnières

Renversez Jules, Rieux.

Clary

Cabot Séraphin, Villers-Outréaux.

Cateau

Druesne Henri, Cateau — Adiasse Edmond, Troisvilles — Hautecœur Edmond, Cateau.

Ajournés de la classe 1899

Cambrai-Est

Bores Léon, Cambrai — Leclercq Pierre, Iwuy — Dherbécourt Alexandre, Thun-St-Martin — Deleau Jules, Cambrai.

Cambrai Ouest

Delattre Charlemagne, Fressies — Leleng Fernand, Boutiaux — Lagouze Célestin, Sancourt — Delattre Fidèle, Fontaine-Notre-Dame — Cambray Eugène, Cambrai — Depret Félicien, Fontaine-Notre-Dame — Hary Clovis, Fressies — Obled Louis Abancourt — Billoir Henri, Neuville-St-Rémy — Normand Gustave, Fressies.

Carnières

Brassaut *Défenseur, Quiévy* — Delsarte Pierre, Saint-Aubert — Herbin Henri, Saint-Hilaire — Bury Henri, *Avesnes-les-Aubert — Héthuin Henri*, Saint-Hilaire — Bricourt Edmond, Wambaix — Lemont Jean-Baptiste, Saint-Aubert — Blanc Henri, Beauvois — Buiron François, Fontaine-au-Pire — Goffart Louis, Avesnes-les-Aubert — Bavay Auguste, Saint-Aubert — Dhaussy Jean-Baptiste, Saint-Aubert — Gerard Pierre, Avesnes-les-Aubert — Jacquemin Henri. *Quiévy — Lemaire Michel, Quiévy* — Dhaussy François, Fontaine-au-Pire — Lasselin Pierre, Estournel — Lariviere Louis, Avesnes-les-Aubert — Bar Louis, Villers-en-Cauchies — Beauvois François, Rieux — Bernard Desiré, Rieux — Herleux Alexis, Saint-Hilaire.

Clary

Lemaire Jules, Audencourt — Legrand Emile, Walincourt — Noblecourt Théophile, Esnes — *Auchard Eugène, Villers-Outréaux* — Thiéry Edouard, Villers-Outréaux — Beste Fernand, Troisvilles — Douchet Camille, Clary — Fruit Joseph, Bertry — Crépin Charles, Walincourt.

Cateau

Brunois Charles, Cateau — Dubrulle Henri, Cateau — Fetille Crescent, Cateau — Lefebvre Jules, La Croise — Arnould Georges, Cateau — Huret Henri, Cateau — Basquin Louis, Troisvilles — Druesne Alfred, Cateau — Loze Alfred, Incny — Moroy Lambert, Cateau.

Marcoing

Potencier Pierre, Villers-Guislain — Delot Jules, *Marcoing — Lauda Pierre, Mœuvres* — Duchâtelle Arthur, Masnières — Carrez Charles, Villers-Plouich — Cappelle Florentin, Gouzeaucourt — Doat Severin, Villers-Guislain.

Solesmes

Legrand Paul, Bermerain — Claisse Oscar, Solesmes — Rufin Clovis, Bernerain — Vitrant J.-B., Viesly — Demuriez Arthur, Escarmain — Millet Edmond, Romeries — Buisset Emile, Solesmes — Lecerf Paul, Bernerain — Claisse Louis, Viesly — Brasselet Alexis, Escarmain — Bas Emile, Haussy — Lefebvre Adonis, Viesly.

(A suivre).

Les protestations électorales au Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture se réunira le mardi 19 courant, à 2 heures de l'après-midi à l'effet d'examiner les protestations électorales des communes suivantes :

Annœullin, La Bassée, Armbouts-Cappel, Avesnes-lez-Aubert, Carnières, Caullery, Coudekerque-Branche, Fiesquières, Fort-Mardyck, Fourmies, Grand-Fort-Philippe, Gauizin, Hasnon Houtkerque, Linselles, Maretz, Moutay, Merignies, Rœulx, Staple, Saint-Python, Valenciennes et Zuydcoote.

Le vendredi 22 juin le conseil tiendra sa quatrième séance.

Les protestations inscrites au programme sont les dernières, à savoir :

Bugnicourt, Fresnes, Hergnies, Lille, Hazebrouck, Lys-lez-Lannoy, Marais de Lomme, Poix-du-Nord, Robersart, Ronco, Sylvestre-Capel, Thiennes, Wambrechies, Wasquehal, Wervicq-Sud.

M. *Maxime Lecomte, sénateur du Nord*, doit intervenir aux débats pour les protestations *d'Hazebrouck et de Werwicq Sud.*

LE SPORT

Tir aux pigeons

Une grosse nouvelle qui fera sensation dans le monde des tireurs nous parvient.

Le programme du tir aux pigeons d'Ostende comporte cette année un prix de 100,000 fr. le Grand Prix d'Ostende, offert par le Club privé du Kursaal. Ce grand prix sera disputé au commencement de juillet.

Il est certain qu'à cette occasion le Tir aux pigeons d'Ostende verra réunis les meilleurs fusils d'Europe et d'Amérique.

Tourcoing-Béthune

La date de cette Grande Course régionale approche et les engagements affluent depuis quelques jours. C'est que la Société organisatrice a fait des sacrifices énormes pour donner cette année toute satisfaction aux vélocipédistes de la région.

Il n'est plus fait de distinction entre les coureurs professionnels, amateurs, vétérans, juniors, et pour répondre au désir de la majorité des cyclistes de la contrée qui ne font pas des courses une profession, l'Union Vélocipédique Tourquennoise s'est affranchie complètement de la tutelle de l'U.S.F.S.A. et de l'U.V.F., de la sorte il n'est pas besoin d'aucune licence pour participer à Tourcoing-Béthune.

1re, Internationale — Trois coureurs, sans distinction.

2e, Régionale, Nord et Pas-de-Calais — Trois *coureurs.*

Ne pourront concourir en seconde catégorie les coureurs dénommés jadis seniors et ceux actuellement de première série juniors. Egalement les lauréats 1er en 2e des courses précédentes Tourcoing-Béthune et autres courses de fonds de même importance.

Voici la liste des prix offerts :

Première catégorie. 150 — 100 — 75 — 50 — 35 — 25 — 15.

Seconde catégorie, 125 — 80 — 70 — 60 — 40 — 30 — 25 — 20 — 15 — 10.

Primes supplémentaires aux coureurs tourquennois pour la seconde catégorie, 25 — 20 — 15 — 10 — 10 — 10 — 5.

La liste des engagements sera close strictement le 4 juillet à minuit.

Un grand carrousel vélocipédique aura lieu le 15 juillet. Les inscrits de Tourcoing-Béthune auront droit à une mise gratuite.

Chronique Locale

ROUBAIX

Commissaires centraux

Hier matin, M. Barroyer, ex-commissaire central à Roubaix, a fait une visite d'adieux à tous les commissaires du quartier ainsi qu'à celui de la sûreté.

De son côté, M. Marion, le nouveau commissaire central, a fait sa première visite au maire et aux adjoints, à onze heures du matin.

Il s'est entretenu pendant trois quarts d'heure avec M. Carrette, maire.

Accidents de travail

M. Vandeputte Yvo, 32, rue Fourcroy, cité Lauwers, tourneur, chez M. Allart, Grande-Rue, en tournant un arbre de transmission a reçu une paille de fer dans l'œil.

— M. Bioyart Léon, 38 ans, demeurant à Courtrai, nettoyeur dans le même établissement, a eu les parties molles de l'index gauche arrachées par la roule-ta-bosse d'une carde.

— M. Vanceulebrouck Dominique, 31 ans, rue du Cartigny, 117, mouleur, chez M. Léon Olivier, rue de Constantine, a eu le gros orteil droit écrasé par la chute d'une pièce de fonte.

— M. Dejonkère Henri, 15 ans, demeurant à Croix, apprenti dans les ateliers de la Chromographie artistique, rue de la Rondelle, s'est fait plusieurs plaies contuses de la tête en tombant.

— M. Huyghe Léon, 19 ans, Boulevard de Paris, 27, teinturier chez M. Cocheteux, Boulevard Gambetta, a eu les deux mains brûlées en transvasant du chlore.

— M. Despretz Edmond, 22 ans, rue Saint-Antoine, chaudronnier chez M. J. Leveugle, rue de l'Ommelet, 112, a reçu une paillette de fer dans le pouce de la main gauche.

— M. Dubois Désiré, 27 ans, rue St-Amand, 18, manœuvre chez M. Wibaux-Florin, s'est fait une plaie contuse du poignet droit, en tombant.

— M. Vanhollandt Charles, 43 ans, rue Monge, estaminet du « Bas Rouge », débourreur dans le même établissement, a eu la main gauche arrachée dans le grand tambour d'une carde.

— M. Daneau Eugène, 38 ans, rue Rocroi c. Dillies-Piat, homme de peine chez MM. Lemaire et Dillies, s'est fait une entorse vertébrale en levant une balle de laine.

— M. Meyart Jules, 14 ans, rue de la Longue-Chemise, 3, bâcleur chez M. Wibaux-Florin, a eu le talon droit contusionné par la roue du chariot.

En descendant de voiture

Vendredi après-midi, vers trois heures, boulevard Gambetta, M. Théophile Vercamerre, voulant descendre de sa voiture, a glissé sur le marche-pied et est tombé sur la chaussée. Il a eu l'orteil gauche écrasé par la roue du véhicule. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, le blessé a été reconduit chez lui, hameau des Trois-Ponts.

Un vol à la gare

Les agents de service à la gare du Nord ont arrêté vendredi soir, vers sept heures, Louis Vanderzee, 36 ans, camionneur, demeurant 22, rue Rossini. Cet individu a été attrapé en train de cacher dans sa voiture une vingtaine de kilos de charbon. Il a été écroué au poste du 1er arrondissement.

Un incendie rue d'Inkermann

Vendredi soir, vers dix heures et quart, un violent incendie s'est déclaré rue d'Inkermann, 51, à la pharmacie Dupont, ancienne maison Delabarre. Le feu a pris dans une mansarde renfermant des produits pharmaceutiques. A onze heures, on était maître du feu. Les dégâts sont évalués à 35,000 francs.

Saisie au Minck

L'Inspecteur des denrées alimentaires a saisi, vendredi, au Minck, 100 kilos de poissons reconnus impropres à la consommation.

Un extradé

Hier matin, vers cinq heures, la police de sûreté a arrêté à son domicile, 104, rue des Anges, en vertu d'un mandat d'extradition délivré par le parquet de Bruges, Verbist François, tailleur d'habits, lequel est inculpé de faux en écritures.

Départ pour le sanatorium

Les enfants des écoles municipales de Roubaix qui ont été admis à séjourner pendant un mois au sanatorium de St-Pol-s-Mer sont partis vendredi matin par le train de 6 h 23. Ceux qui sont entrés dans cet établissement le 15 mai dernier, sont arrivés en gare de Roubaix à 8h. 17 du soir.

Société de Géographie

Concours de 1900. — Dans sa séance du 8 juin, le Comité d'études a fixé au dimanche 8 juillet le concours de géographie commerciale réservé aux employés du commerce et de l'industrie, et au jeudi 12 juillet les autres concours.

Les compositions du concours de géographie commerciale se font à Lille.

Le registre d'inscription sera clos le 30 juin. Les candidats sont donc invités à déposer leurs demandes d'admission avant cette date, chez M. Paul Destombes, 61, rue de Lille à Roubaix.

J.-J. Weerts et les Rosati

Les Rosati célébreront leur fête des Roses annuelle à Fontenay-aux-Roses, aujourd'hui dimanche 17 juin sous la présidence de M. Victor de Swarte, trésorier-payeur général du Nord, qui prononcera l'éloge traditionnel de La Fontaine.

Les honneurs de la Rose seront faits à notre concitoyen, le délicat artiste peintre : J. J. Weerts, auquel nous envoyons toutes nos félicitations.

Savon Paris-Ménage
POUR LE LINGE

Pour arrêter l'invasion des Soaps anglais, Victor Vaissier a créé un savon parfait. **Paris-Ménage** *dont la fabrication et la consommation journalières atteignent déjà cent mille pains.*

PARIS-MÉNAGE,
Aux amandes du Lékélé,
embaume suavement;
Il est économique,
il n'altère pas le linge,
et conserve les mains.

Victor VAISSIER, Créateur des Savons du Congo

Tramways de Roubaix et Tourcoing

Changement de Siège administratif

Messieurs les Actionnaires de la « Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix et Tourcoing » société anonyme au capital de 3.000.000 de fr., dont le siège social est à Roubaix, 453, Grande-Rue, sont informés que le Conseil d'administration, agissant en vertu des pouvoirs à lui conférés par l'art. 3 des statuts, a décidé que le siège administratif, actuellement 3, rue La Fayette, à Paris, sera transféré 50, boulevard Haussmann, même ville, à partir du 30 juin 1900.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

SOUS VOS YEUX

Vaissier est le plus près de tous les exposants;
Son coquet pavillon, très congolais de style,
Outre mille produits d'invention subtile,
Fabrique du *Congo*, sous vos yeux, à l'instant.
J. Méaly, au savonnier parfumeur parisien.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule**, et **206, rue des Arts, Roubaix.**

PHOTOGRAPHIE SHETTLE

4, Boulevard de Paris, ROUBAIX
38, Rue Motte, TOURCOING

PORTRAITS DE 1re COMMUNION
12 francs la douzaine

NAUVELAERS, Dentiste diplômé

5 bis, Rue du Collège
ROUBAIX
Pose de Dents et Dentiers de tous Systèmes

Amateurs photographes

Pour vos appareils et vos fournitures, adressez-vous chez **P. Bruiois**, photographe, 25, Grande-Rue, à Roubaix. — Maison de 1er ordre pour travaux à façon.

Tout le monde achète ses **Chapeaux** de paille aux *Galeries Lilloises*, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille

BUVEZ la **MOKATINE** PARTOUT!

CROIX

Sanatorium de Saint-Pol. — Hier matin, le docteur Jenart, a visité, dans les 5 écoles communales, les enfants malades devant aller au sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer.

La victoire de la « Patriote ». — On nous demande l'insertion de la lettre suivante :

A Monsieur le Directeur du journal *l'Avenir de Roubaix.*

Monsieur,

Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien insérer dans votre numéro de demain la petite note suivante :

Comme l'explication donnée par la lettre de M. Christmans, président du jury au concours national de gymnastique à Paris n'a pas paru donner satisfaction au comité de la « Roubaisienne » nous vous adressons les dépêches ci-jointes que nous avons reçues aujourd'hui et qui le contenteront... peut-être.

En fait de coup de fouet magistral qu'il nous promet dans son article publié au *Journal de Roubaix de ce matin qu'il prenne toujours celui-ci en attendant et comme à compte.*

Première Dépêche

Monsieur Dufour,
Président de la *Patriote*, Croix.

Recevez dépêche officielle annonçant *Patriote* a remporté prix Carnot.

Christmans,
Président Jury.

2e Dépêche Officielle

Monsieur Dufour,
Président de la *Patriote*, Croix

Comité uniss, ayant affecté prix Carnot à première société concours simultané, excellence, et *Patriote* de Croix, ayant obtenu le plus grand nombre de points, *Patriote* remporte prix Carnot.

Comité d'organisation

WASQUEHAL

Enquête de commodo et incommodo. — M. Demunster demande l'établissement le long du riez de l'Espierre d'un mur de clôture de 44 mètres, allant de la rue de l'Amiral Courbet à la rue Carnot.

A ce sujet, une enquête de *commodo et incommodo* est ouverte. Les plans du projet sont déposés à la mairie du 19 juin au 5 juillet.

ÉLIXIR SUÉDOIS

(Voir en 4e page)

TOURCOING

Encore les Pompes funèbres

Lettre de M. Dron

Paris, 16 juin, 1900.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous remercie d'avoir eu l'obligeance de me communiquer la curieuse lettre que vous a adressée M. Orélio. Elle m'est parvenue hier soir (vendredi) et je reçois ce matin une autre longue protestation ayant la même facture et paraissant avoir la même origine, qui emprunte l'autorité de l'*Union commerciale.*

En un mot, on veut faire de l'agitation! Eh bien, je regrette de ne pas être dans le mouvement, mais, pour ma part, je ne m'agite pas et les hommes sensés ne s'agiteront pas.

Qu'est-ce qu'il y a derrière tout cela? quelques monteurs de coups — encore le mot « quelques » est-il excessif — et un tas de braves gens qui n'ont pas eu le loisir ou la possibilité de se faire une opinion personnelle sur une affaire très complexe, très délicate et qui leur ont emboîté le pas parce qu'on leur a demandé de manifester en faveur du commerce local.

Quant à cette pauvre administration sur laquelle on daube à plaisir, comme elle a le bon droit de son côté, elle attend, absolument sûre qu'il ne se passera pas longtemps sans que l'opinion publique lui donne raison.

Elle est du reste prête à fournir toutes les explications qu'on lui demandera et en particulier à recevoir une délégation de l'*Union commerciale*, mercredi, dans la matinée. Je n'y mets personnellement qu'une condition : c'est que MM. Orélio et Vaucamp ne feront pas partie de cette délégation, l'un parce qu'il a été incorrect en saisissant la presse d'une protestation que son titre de conseiller municipal lui permettait de porter ailleurs; l'autre, parce qu'il me serait désagréable de lui faire entendre qu'après ses nombreuses lettres d'où il ressort qu'il n'avait pas la moindre compréhension du service à organiser, je n'aurais pas cru pouvoir l'admettre à l'adjudication, si elle avait eu lieu.

S'il plaît à ces délégués de venir, ils sauront *comment l'administration* a été amenée à précipiter l'ouverture du nouveau cimetière, pourquoi l'adjudication en plusieurs lots ne supporte pas l'examen, ils sauront enfin qu'une entreprise unique s'imposait et qu'il était impossible de s'y soustraire.

Il n'y a qu'un point sur lequel je ne pourrai pas leur répondre : à savoir si l'adjudication aurait procuré une plus forte remise que le marché de gré à gré. Je ne le crois pas, quoique ce soit possible : en tous cas, s'il y a une catégorie de citoyens qui n'ait pas le droit de se plaindre de la *décision prise*, c'est bien celle des commerçants.

La loi reconnaît aux fabriques des églises, ou, à leur défaut, à la Ville *le monopole* de la vente de toutes les fournitures qui peuvent servir aux inhumations ou qui en sont des accessoires usuels. Dans ce cas l'adjudication aurait rapporté une grosse somme à la ville, mais c'eût été au prix de la ruine d'un certain nombre de commerçants. Nous avons renoncé à ce *droit*, sauf pour le matériel nécessaire au transport des corps, corbillards et draps mortuaires, — pour cette partie il n'y avait aucun moyen d'y renoncer — alors que, *dans beaucoup de villes*, le monopole complet est exercé par les fabriques pour la vente de toutes les fournitures.

Mais nous avons fait plus. Nous ne nous sommes pas contentés de dire au concessionnaire : Vous n'avez pas plus de droits que les autres pour les fournitures accessoires et chaque famille, comme par le passé, s'adressera au fournisseur de son choix, ici pour les couronnes, là pour le cercueil, *ailleurs pour les lettres* d'avis, les tentures, les voitures de suite, etc... Nous lui avons fait prendre l'engagement de ne pas entrer en concurrence avec le commerce local pour plusieurs de ces articles tels que couronnes, lettres d'avis, voitures. Et le commerce local proteste et c'est un loueur de voitures, c'est un marchand de couronnes qui en prennent l'initiative, qui, je répète le mot, montent le coup à tout le monde !!!

Faut-il donc encore leur répéter que, s'il y avait eu adjudication, je n'aurais pas pu obtenir de pareils engagements, je n'aurais pas eu la possibilité de restreindre le droit qu'avait l'adjudicataire à la libre concurrence! Et ils auraient été... j'allais dire, les dindons de la farce... les dupes de l'adjudication!

Je ne leur demande pas de nous dire merci pour le soin avec lequel nous nous sommes préoccupés de sauvegarder leurs intérêts; nous n'avons fait que notre devoir. Mais au moins, qu'ils nous épargnent ces criailleries, ces récriminations qui sont vraiment hors de propos!

Parlerai-je de la communication de M. Orélio, de celle qu'il a signée? Elle est tellement... extraordinaire!

Ah! il taxe l'administration de légèreté, il ne craint pas même de mettre en cause sa bonne foi! Ecoutez-le : « La *vérité* c'est qu'on craint de produire le traité, car je crois fort, *par les très mauvaises raisons* données par l'administration, qu'aucune des garanties qu'elle prétend avoir prise pour défendre les petits